

La lettre d'info du CIO

N°15 - octobre 2013

Formations et diplômes



• Sport : Nouveaux cursus à l'Université de Nouvelle-Calédonie

Afin de répondre aux besoins en coaches et en éducateurs, l'UNC proposera en 2014, deux nouveaux cursus : un DEUST Animations et gestion des activités physiques et un DEUST Métiers de la forme.

Ces nouveaux cursus, de 12 places seulement chacun, doivent ouvrir en février 2014 (sous réserve de l'autorisation du ministère délivrée en janvier 2014 et du financement octroyé par les trois provinces).

Le recrutement se fait sur dossier, à [télécharger](#) sur le site de l'université et à déposer à l'UNC **avant le 15 novembre**.

Source : Les Nouvelles Calédoniennes du 09/10/2013



• Un site dédié aux ESPE

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ouvertes à la rentrée 2013, accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation et proposent des formations de préparation aux concours de recrutement.

Le site dédié permet de trouver toute l'actualité de cette mise en place, toutes les informations sur les missions des ESPE, les concours rénovés, le master MEEF.

En savoir + : consulter le site espe.education.fr

Source : Site www.education.gouv.fr



• Amérique : le diplôme d'ingénieur français équivalent au « Master of science »

L'AACRAO (American association of collegiate registrars and admissions officers) vient de reconnaître le diplôme d'ingénieur français comme équivalent au « master of science ».

Jusqu'à présent, il n'était considéré comme équivalent qu'au « bachelor of science ».

L'AACRAO regroupe les responsables des admissions des universités américaines et définit les équivalences de diplômes. Contrairement à l'Europe, les États-Unis exigent 6 années d'études supérieures pour attribuer un master.

Cette reconnaissance va faciliter l'inscription des ingénieurs français dans un doctorat américain. Elle va aussi leur ouvrir l'accès à certains types de visas ou d'emplois, réservés aux titulaires de diplômes de niveau master.

Source : Coups de vent n°181 Bretagne

Education et orientation



• Mwa Sup' – Tutorat pour les études universitaires

Le Foyer tutorat étudiant devient Mwa Sup'. L'association propose un tutorat aux étudiants de licence, à ceux qui préparent le CAPES, le Deust et le concours de médecine.

A partir de 2014, Mwa Sup' proposera aussi un tutorat pour le concours de la magistrature.

Mwa Sup' propose 2 formules à ses élèves :

- **En externat** avec 2 heures de cours du soir obligatoires pendant l'année, du lundi au jeudi, pour **3500 Francs par mois**.
- **En internat** : une chambre, des repas, une navette pour aller tous les jours à la fac, et des enseignements, pour **10 000 Francs par mois**.

Inscriptions avant le **15 novembre** (pour la rentrée 2014). Dossier à retirer sur www.mwasup.nc .

Contact : 24 07 73.



ministère
éducation
nationale



• 12 académies expérimentent le « dernier mot aux parents »

12 académies vont expérimenter la possibilité pour les parents d'avoir le « dernier mot » concernant l'orientation de leur enfant en fin de 3è. Il s'agit des académies de Besançon, Bordeaux, Caen, Créteil, Clermont-Ferrand, Limoges, Lyon, Montpellier, Poitiers, Reims,

Strasbourg et Toulouse.

117 collèges seront ainsi concernés pour « tester empiriquement ce que produit ce libre choix laissé aux familles » afin « d'identifier les conditions de réussite du processus d'orientation. »

Source : Coups de vent n°181 Bretagne

Emploi et métiers



• Les métiers du social

Le site du ministère des Affaires sociales et de la santé présente 13 métiers du social.

A partir d'une définition du métier, une fiche descriptive est téléchargeable : explication détaillée de l'activité, les employeurs, les lieux de travail, les débouchés les possibilités d'évolution et la formation.

Les 13 métiers sont : aide médico-psychologique / assistant familial / assistant de service social / auxiliaire de vie sociale / chef de service, encadrant de proximité / conseiller en économie sociale et familiale / Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale / éducateur

de jeunes enfants / éducateur spécialisé / éducateur technique spécialisé / médiateur familial / moniteur-éducateur / technicien de l'intervention sociale et familiale.

A cela s'ajoute la présentation du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS) accessible par la VAE.

Source : Site du ministère des Affaires sociales et de la santé, rubrique Informations pratiques, septembre 2013

Emploi et métiers (suite)



• Référentiel des métiers des ressources humaines

L'APEC vient de publier son nouveau référentiel des métiers de la fonction ressources humaines (RH) présentant les principaux emplois cadres et leurs récentes évolutions.

Organisé sous forme de fiches, ce référentiel décrit dans le détail les missions, les profils, les compétences de 17 métiers incontournables regroupés en 4 familles :

- les métiers stratégiques et généralistes ;
- les métiers de l'organisation et de l'administration ;
- les métiers du développement des RH ;
- les métiers du conseil en RH.

Il propose également une analyse des enjeux auxquels sont confrontés, aujourd'hui, les cadres de la fonction RH. Complété par des témoignages de cadres en activité, il doit permettre aux étudiants, jeunes diplômés, cadres et acteurs des RH de se repérer dans un environnement marqué par une réglementation importante et évolutive.

En savoir + : [consulter le site](#)

Source : INFOCOP Auvergne n° 46



• Créajeunes : aide à la création d'entreprise

Le dispositif Créajeunes a été mis en place grâce à un partenariat entre la province Sud et l'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique.

Son objectif : former et accompagner les jeunes âgés de 18 à 32 ans et principalement issus de quartiers dits « difficiles », dans leurs démarches de création d'entreprise.

Les jeunes suivent une formation collective de 6 semaines durant laquelle ils reçoivent les conseils et enseignements de juristes, chefs d'entreprise, commerciaux ...

Renseignements : 05 05 55 (numéro gratuit)

Source : Horizon Sud n°21

Infos diverses



• L'institut provincial spécialisé de l'autisme (IPSA)

L'institut provincial spécialisé de l'autisme ouvrira ses portes à la rentrée 2014.

Cette structure doit accueillir les enfants autistes ou présentant des troubles envahissants du développement (TED), dans l'ancienne maternelle les Lucioles, à Robinson.

L'IPSA sera composé d'un établissement thérapeutique, éducatif, pédagogique spécialisé (Eteps) qui accueillera en journée des autistes de 2 à 18 ans. Il comportera 25 places ETP (emploi à temps plein), soit jusqu'à 50 enfants.

Il y aura également un service d'éducation et de soins spécialisés à domicile de 10 places, ouvert aux enfants en situation de scolarité (Sessad) et un lieu de séjour temporaire de 5 places, dont la vocation est de proposer des séjours de répit aux familles.

Enfin, l'IPSA proposera un pôle parentalité chargé d'un suivi et d'un soutien thérapeutique des familles.

Source : www.province.sud - les Nouvelles Calédoniennes du 22/10/2013